



SYNDICAT LOCAL FORCE OUVRIÈRE – *Justice*

17 bis chemin Léonard – 97490 Sainte-Clotilde – Tel : 06.92.77.91 – Courriel :
slpfo.saintdenis@gmail.com

MEPRIS TOTAL

FO Justice tient à dénoncer avec la plus grande fermeté le mépris constant affiché par le Directeur interrégional des services pénitentiaires de l’Outre-mer à l’égard des personnels de notre établissement.

Alors que nous nous réjouissions du transfert d’un mineur agresseur vers le centre pénitentiaire de Majicavo, quelle ne fut pas notre stupéfaction de découvrir que **ce départ était conditionné à l’accueil, en contrepartie, d’un profil particulièrement inquiétant en provenance de cet établissement.**

Le Centre pénitentiaire de Saint-Denis a ainsi dû recevoir un détenu faisant l’objet d’une procédure criminelle, condamné à cinq années d’emprisonnement ferme à Mayotte à la suite d’une violente agression commise sur un personnel pénitentiaire.

Alors même que notre établissement avoisine désormais les 1 000 détenus et accuse déjà 23 postes vacants, rien ne semble être épargné au CPSD.

Une nouvelle fois, les personnels du Centre pénitentiaire de Saint-Denis ont été mis devant le fait accompli, sans concertation, sans considération et sans aucune anticipation des conséquences sécuritaires pour des agents déjà durement éprouvés au quotidien.

FO Justice dénonce un véritable foutage de gueule institutionnelle de la part du Directeur interrégional, dont le silence et l’absence sont devenus insupportables.

Comment accepter qu’aucun contact n’ait été pris avec les personnels de notre établissement alors même que nous avons connu trois agressions en seulement 72 heures ?
Comment tolérer un tel abandon alors que les agents exercent leurs missions dans un climat de tension et de violence permanente ?

Ce mépris caractérisé envers les personnels du Centre pénitentiaire de Saint-Denis ne peut plus durer.

FO Justice exige désormais :

- une véritable considération des réalités opérationnelles du terrain ;
- l’arrêt des décisions prises sans information ni respect des agents ;

Les personnels pénitentiaires de Saint-Denis ne sont ni des variables d’ajustement ni des oubliés de l’administration.

FO Justice restera mobilisé et ne laissera plus passer ces décisions irresponsables mettant en danger les agents ainsi que le bon fonctionnement de l’établissement.

ST Denis le 12/05/26

Le Bureau Local FO Justice

